

Département des Côtes d'Armor

Lannion Trégor Communauté

BUDGET PRIMITIF 2025
Budget AUTONOME EAU POTABLE

Conseil Communautaire du 25 Février 2025



LANNION-TRÉGOR
COMMUNAUTÉ
LANNUON-TREGER
KUMUNIEZH

CC_2025_0009

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil de Communauté du 25 février 2025

L'an deux mille vingt cinq, le vingt cinq février à 18 h 00, au siège de Lannion-Trégor Communauté, 1 rue Monge à Lannion, le Conseil de Communauté s'est réuni sous la présidence de M. Gervais EGAULT, après convocation adressée individuellement à chaque conseiller, le 12 février 2025.

Nombre de membres en exercice : 85 titulaires - 47 suppléants
Présents ce jour : 68 Procurations : 11

Étaient présents :

M. ARHANT Guirec , Mme AURIAC Cécile , Mme BENECH Laurence , M. BODIOU Henri , Mme BONNIEC Carole , Mme BOIRON Bénédicte , M. CALLAC Jean-Yves , M. CAMUS Sylvain , M. COENT André , M. COLIN Guillaume , Mme CRAVEC Sylvie , Mme DANGUY-DES-DESERTS Rosine , M. DELISLE Hervé , M. EGAULT Gervais , M. EVEN Michel , Mme GOURHANT Brigitte , M. GUELOU Hervé , Mme GUILLOU Marie-Annick , M. HENRY Serge , M. HOUSSAIS Pierre , M. HOUZET Olivier , Mme HUE Carine , M. HUONNIC Pierre , M. JORAND Jean-Claude , M. JEFFROY Christian , M. KERGOAT Yann , Mme KERRAIN Tréfina , M. KERVAON Patrice , M. LATIMIER Hervé , M. LE BIHAN Paul , M. LE CREURER Eric , M. LE GALL Jean-François , Mme LE GUÉZIEC Patricia , M. LE HOUEROU Gilbert , M. LE JEUNE Joël , Mme LE MEN Françoise , M. LE MOULLEC Frédéric , M. LE ROI Christian , M. LE ROLLAND Yves , M. LEON Erven , Mme LOGNONÉ Jamila , M. MAHE Loïc , M. MAINAGE Jacques , Mme MAREC Danielle , M. MARTIN Xavier , M. MEHEUST Christian , M. NICOLAS Gildas , Mme NICOLAS Sonya , Mme NIHOUARN Françoise , M. OFFRET Maurice , M. NOEL Louis , M. PARANTHOEN Henri , M. PHILIPPE Joël , Mme PIEDALLU Anne-Françoise , Mme PIRIOU Karine , Mme PONTAILLER Catherine , M. PRIGENT François , Mme PRUD'HOMM Denise , M. QUILIN Gérard , M. RANNOU Laurent , M. ROBERT Eric , M. ROBIN Jacques , M. ROGARD Didier , M. ROUSSELOT Pierrick , Mme SAUVEE Julie , M. SEUREAU Cédric , M. THEBAULT Christophe , M. THERIN Patrick

Procurations :

Mme BARBIER Françoise à M. MEHEUST Christian, M. BETOULE Christophe à Mme DANGUY-DES-DESERTS Rosine, Mme BRAS-DENIS Annie à M. SEUREAU Cédric, Mme COADIC Marie-Laure à M. COLIN Guillaume, M. COCADIN Romuald à M. LE CREURER Eric, M. PEUROU Yves à M. THEBAULT Christophe, M. PONCHON François à M. EGAULT Gervais, Mme PRIGENT Brigitte à M. JEFFROY Christian, M. QUEGUINER Yannick à M. CAMUS Sylvain, M. QUENIAT Jean-Claude à M. LE GALL Jean-François, M. TERRIEN Pierre à Mme NIHOUARN Françoise

Étaient absents excusés :

M. DROUMAGUET Jean, M. GARZUEL Alain, M. LE BRAS Jean-François, M. L'HEREEC Patrick, M. NEDELLEC Yves, Mme TURPIN Sylvie

Il a été procédé, conformément à l'article à L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Mme KERRAIN Tréfina, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Budget Primitif 2025 - Budget Eau Potable

Exposé des motifs

Monsieur le Président présente le projet de Budget Primitif 2025 pour le Budget Autonome Eau Potable de Lannion-Trégor Communauté, sur la base du rapport de présentation budgétaire transmis aux conseillers communautaire avec la convocation au présent conseil.

- VU** Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU** La délibération n° CC_2024_0243 du Conseil Communautaire en date du 17 décembre 2024 actant la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire intervenu à la séance du Conseil Communautaire du 17 décembre 2024 ;
- VU** L'avis favorable de la commission n°1 « Affaires Générales » en date du 06 février 2025 ;

**Après en avoir délibéré, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE à L'UNANIMITÉ
(Par 79 pour)**

DECIDE DE :

APPROUVER Le BUDGET PRIMITIF 2025 du BUDGET AUTONOME EAU POTABLE M49 (HT) dont la balance s'établit comme suit :

- Section de fonctionnement arrêtée en dépenses et recettes à la somme de

15 688 000 €

- Section d'investissement arrêtée en dépenses et recettes à la somme de

16 064 000 €

AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant, à signer toute pièce relative à l'application de la présente délibération.

Fait et délibéré, à Lannion les jour, mois et an précités.
POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DUMENT SIGNÉ.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

Le Président atteste le caractère exécutoire de la présente délibération,
transmise au contrôle de légalité par télétransmission le : - 5 MARS 2025
Publiée et mise en ligne sur le site internet de LTC le : - 5 MARS 2025
Notifiée le :

Le Président,
Gervais
EGAULT

Le Président,
Gervais EGAULT



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20006592800406	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Communauté d'agglomération dont la population est de 3500 habitants et plus LANNION TREGOR COMMUNAUTE
--	---

POSTE COMPTABLE DE : Trésorerie de Lannion

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : EAU POTABLE (2)

ANNEE 2025

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	20
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	29
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	30
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	31
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	33
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	34
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	36
A3.2 - Etalement des provisions	37
A4.1 - Equilibre des opérations financières	38
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	39
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	40
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	41
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	42
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	43
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	44
A6 - Etat des charges transférées	45
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	46

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	47
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	48
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	49
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	50
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	51
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	52
B1.7 - Etat des engagements reçus	53
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	54
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	55

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	56
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	59
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	60
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	61

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	62
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	15 688 000,00	15 688 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		15 688 000,00	15 688 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	16 064 000,00	16 064 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		16 064 000,00	16 064 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	31 752 000,00	31 752 000,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	7 418 950,00	0,00	7 090 460,00	7 090 460,00	7 090 460,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 670 000,00	0,00	1 603 150,00	1 603 150,00	1 603 150,00
014	Atténuations de produits	970 000,00	0,00	934 600,00	934 600,00	934 600,00
65	Autres charges de gestion courante	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
Total des dépenses de gestion des services		10 059 050,00	0,00	9 628 310,00	9 628 310,00	9 628 310,00
66	Charges financières	1 020 000,00	0,00	978 000,00	978 000,00	978 000,00
67	Charges exceptionnelles	250 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	61 000,00		61 000,00	61 000,00	61 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	300 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		11 690 050,00	0,00	10 717 310,00	10 717 310,00	10 717 310,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	2 454 820,96		607 790,00	607 790,00	607 790,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	3 826 600,00		4 362 900,00	4 362 900,00	4 362 900,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		6 281 420,96		4 970 690,00	4 970 690,00	4 970 690,00
TOTAL		17 971 470,96	0,00	15 688 000,00	15 688 000,00	15 688 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	15 688 000,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	8 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	13 830 850,00	0,00	13 982 700,00	13 982 700,00	13 982 700,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	115 000,00	0,00	107 000,00	107 000,00	107 000,00
Total des recettes de gestion des services		13 988 850,00	0,00	14 091 700,00	14 091 700,00	14 091 700,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	40 800,00	0,00	301 000,00	301 000,00	301 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	47 000,00		61 000,00	61 000,00	61 000,00
Total des recettes réelles d'exploitation		14 076 650,00	0,00	14 453 700,00	14 453 700,00	14 453 700,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 297 600,00		1 234 300,00	1 234 300,00	1 234 300,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		1 297 600,00		1 234 300,00	1 234 300,00	1 234 300,00
TOTAL		15 374 250,00	0,00	15 688 000,00	15 688 000,00	15 688 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	15 688 000,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	3 736 390,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	535 910,41	0,00	667 500,00	667 500,00	667 500,00
21	Immobilisations corporelles	1 816 764,27	0,00	1 301 850,00	1 301 850,00	1 301 850,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	11 211 764,98	0,00	11 629 350,00	11 629 350,00	11 629 350,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	13 564 439,66	0,00	13 598 700,00	13 598 700,00	13 598 700,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 091 000,00	0,00	1 220 000,00	1 220 000,00	1 220 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 102 000,00	0,00	1 231 000,00	1 231 000,00	1 231 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	14 666 439,66	0,00	14 829 700,00	14 829 700,00	14 829 700,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 297 600,00		1 234 300,00	1 234 300,00	1 234 300,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 297 600,00		1 234 300,00	1 234 300,00	1 234 300,00
	TOTAL	15 964 039,66	0,00	16 064 000,00	16 064 000,00	16 064 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	16 064 000,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	28 322,15	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	7 582 369,04	0,00	11 093 310,00	11 093 310,00	11 093 310,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	7 610 691,19	0,00	11 093 310,00	11 093 310,00	11 093 310,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	2 319 545,69	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	2 319 545,69	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Total des recettes réelles d'investissement		9 930 236,88	0,00	11 093 310,00	11 093 310,00	11 093 310,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	2 454 820,96		607 790,00	607 790,00	607 790,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	3 826 600,00		4 362 900,00	4 362 900,00	4 362 900,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		6 281 420,96		4 970 690,00	4 970 690,00	4 970 690,00
TOTAL		16 211 657,84	0,00	16 064 000,00	16 064 000,00	16 064 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	16 064 000,00
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	3 736 390,00
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	7 090 460,00		7 090 460,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 603 150,00		1 603 150,00
014	Atténuations de produits	934 600,00		934 600,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	100,00		100,00
66	Charges financières	978 000,00	0,00	978 000,00
67	Charges exceptionnelles	50 000,00	445 000,00	495 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	61 000,00	3 917 900,00	3 978 900,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		607 790,00	607 790,00
Dépenses d'exploitation – Total		10 717 310,00	4 970 690,00	15 688 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	15 688 000,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	489 300,00	489 300,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 220 000,00	0,00	1 220 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	667 500,00	0,00	667 500,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 301 850,00	110 000,00	1 411 850,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	11 629 350,00	635 000,00	12 264 350,00
26	Participations et créances rattachées	11 000,00	0,00	11 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		14 829 700,00	1 234 300,00	16 064 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	16 064 000,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	2 000,00		2 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	13 982 700,00		13 982 700,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		745 000,00	745 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	107 000,00		107 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	301 000,00	489 300,00	790 300,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	61 000,00	0,00	61 000,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	14 453 700,00	1 234 300,00	15 688 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	15 688 000,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	11 093 310,00	0,00	11 093 310,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	445 000,00	445 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		3 917 900,00	3 917 900,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		607 790,00	607 790,00
	Recettes d'investissement – Total	11 093 310,00	4 970 690,00	16 064 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	16 064 000,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	7 418 950,00	7 090 460,00	7 090 460,00
605	Achats d'eau	341 500,00	399 000,00	399 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	1 626 100,00	1 207 200,00	1 207 200,00
6062	Produits de traitement	353 650,00	367 800,00	367 800,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	495 200,00	442 600,00	442 600,00
6064	Fournitures administratives	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6066	Carburants	42 000,00	52 000,00	52 000,00
6068	Autres matières et fournitures	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6071	Compteurs	90 000,00	90 000,00	90 000,00
611	Sous-traitance générale	79 600,00	73 700,00	73 700,00
6132	Locations immobilières	900,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	50 900,00	50 900,00	50 900,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	30 000,00	35 000,00	35 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	100 000,00	80 000,00	80 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	28 500,00	25 000,00	25 000,00
61551	Entretien matériel roulant	24 000,00	19 000,00	19 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	21 100,00	25 000,00	25 000,00
6156	Maintenance	130 300,00	113 500,00	113 500,00
6161	Multirisques	13 000,00	16 700,00	16 700,00
617	Etudes et recherches	95 000,00	12 000,00	12 000,00
618	Divers	199 050,00	194 100,00	194 100,00
6226	Honoraires	15 000,00	15 200,00	15 200,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	3 500,00	20 500,00	20 500,00
6228	Divers	5 000,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	5 000,00	1 000,00	1 000,00
6236	Catalogues et imprimés	7 000,00	7 500,00	7 500,00
6238	Divers	5 500,00	1 000,00	1 000,00
6241	Transports sur achats	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6251	Voyages et déplacements	100,00	360,00	360,00
6257	Réceptions	500,00	500,00	500,00
6261	Frais d'affranchissement	55 000,00	37 000,00	37 000,00
6262	Frais de télécommunications	40 000,00	30 000,00	30 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	233 000,00	323 400,00	323 400,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	6 500,00	7 500,00	7 500,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	0,00	168 000,00	168 000,00
62878	Remb. frais à des tiers	2 376 500,00	2 368 600,00	2 368 600,00
6288	Autres	260 000,00	214 000,00	214 000,00
63512	Taxes foncières	1 800,00	0,00	0,00
63514	Taxe sur les véhicules de société	300,00	500,00	500,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	0,00	500,00	500,00
6356	Redevances occupat° domaine public	4 000,00	3 700,00	3 700,00
63711	Redevance pour prélèvement sur la ressource	169 600,00	179 500,00	179 500,00
6378	Autres taxes et redevances	494 850,00	493 200,00	493 200,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 670 000,00	1 603 150,00	1 603 150,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	303 800,00	300 000,00	300 000,00
6331	Versement de mobilité	3 800,00	4 250,00	4 250,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 500,00	3 850,00	3 850,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	11 300,00	8 650,00	8 650,00
6411	Salaires, appointements, commissions	909 500,00	796 100,00	796 100,00
6412	Congés payés	2 300,00	2 500,00	2 500,00
6413	Primes et gratifications	133 000,00	151 900,00	151 900,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	167 500,00	202 800,00	202 800,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	112 600,00	119 200,00	119 200,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	200,00	1 800,00	1 800,00
6478	Autres charges sociales diverses	15 000,00	4 500,00	4 500,00
648	Autres charges de personnel	7 500,00	7 600,00	7 600,00
014	Atténuations de produits (7)	970 000,00	934 600,00	934 600,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	970 000,00	934 600,00	934 600,00
65	Autres charges de gestion courante	100,00	100,00	100,00

LANNION TREGOR COMMUNAUTE - EAU POTABLE - BP - 2025

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	100,00	100,00	100,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		10 059 050,00	9 628 310,00	9 628 310,00
66	Charges financières (b) (8)	1 020 000,00	978 000,00	978 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	885 000,00	876 000,00	876 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	110 000,00	92 000,00	92 000,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	25 000,00	10 000,00	10 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	250 000,00	50 000,00	50 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	200 000,00	25 000,00	25 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	50 000,00	25 000,00	25 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	61 000,00	61 000,00	61 000,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	61 000,00	61 000,00	61 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	300 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		11 690 050,00	10 717 310,00	10 717 310,00
023	Virement à la section d'investissement	2 454 820,96	607 790,00	607 790,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	3 826 600,00	4 362 900,00	4 362 900,00
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	0,00	445 000,00	445 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	3 826 600,00	3 917 900,00	3 917 900,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		6 281 420,96	4 970 690,00	4 970 690,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		6 281 420,96	4 970 690,00	4 970 690,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		17 971 470,96	15 688 000,00	15 688 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	15 688 000,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	104 000,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	81 000,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	92 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	8 000,00	2 000,00	2 000,00
64198	Autres remboursements	8 000,00	2 000,00	2 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	13 830 850,00	13 982 700,00	13 982 700,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	11 498 500,00	11 716 500,00	11 716 500,00
70118	Autres ventes d'eau	100 000,00	120 000,00	120 000,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	970 000,00	934 600,00	934 600,00
70128	Autres taxes et redevances	494 850,00	493 200,00	493 200,00
703	Ventes de produits résiduels	2 500,00	0,00	0,00
704	Travaux	300 000,00	300 000,00	300 000,00
7068	Autres prestations de services	100 000,00	70 000,00	70 000,00
70871	Remb. frais par coll. de rattachement	10 000,00	9 400,00	9 400,00
70878	Remb. frais par des tiers	355 000,00	339 000,00	339 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	35 000,00	0,00	0,00
748	Autres subventions d'exploitation	35 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	115 000,00	107 000,00	107 000,00
757	Redevances des fermiers, concession..	35 000,00	25 000,00	25 000,00
7588	Autres	80 000,00	82 000,00	82 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		13 988 850,00	14 091 700,00	14 091 700,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	40 800,00	301 000,00	301 000,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	40 000,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	301 000,00	301 000,00
778	Autres produits exceptionnels	800,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	47 000,00	61 000,00	61 000,00
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	47 000,00	61 000,00	61 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		14 076 650,00	14 453 700,00	14 453 700,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	1 297 600,00	1 234 300,00	1 234 300,00
722	Immobilisations corporelles	1 057 000,00	745 000,00	745 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	240 600,00	489 300,00	489 300,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 297 600,00	1 234 300,00	1 234 300,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		15 374 250,00	15 688 000,00	15 688 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	15 688 000,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043*.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	535 910,41	667 500,00	667 500,00
2031	Frais d'études	296 719,92	467 500,00	467 500,00
2051	Concessions et droits assimilés	239 190,49	200 000,00	200 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 816 764,27	1 301 850,00	1 301 850,00
2111	Terrains nus	111 820,00	90 000,00	90 000,00
2151	Installations complexes spécialisées	61 557,10	0,00	0,00
2154	Matériel industriel	992 132,91	1 056 500,00	1 056 500,00
2155	Outillage industriel	30 339,00	30 000,00	30 000,00
2182	Matériel de transport	487 420,02	53 000,00	53 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	42 400,00	51 500,00	51 500,00
2184	Mobilier	10 000,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	81 095,24	20 850,00	20 850,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	11 211 764,98	11 629 350,00	11 629 350,00
2312	Terrains	44 073,50	100 000,00	100 000,00
2313	Constructions	3 154 730,20	3 579 000,00	3 579 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	8 012 961,28	7 950 350,00	7 950 350,00
Total des dépenses d'équipement		13 564 439,66	13 598 700,00	13 598 700,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 091 000,00	1 220 000,00	1 220 000,00
1641	Emprunts en euros	1 091 000,00	1 220 000,00	1 220 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	11 000,00	11 000,00	11 000,00
261	Titres de participation	11 000,00	11 000,00	11 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 102 000,00	1 231 000,00	1 231 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		14 666 439,66	14 829 700,00	14 829 700,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	1 297 600,00	1 234 300,00	1 234 300,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	240 600,00	489 300,00	489 300,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	240 300,00	0,00	0,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	0,00	489 300,00	489 300,00
13933	Sub. transf cpte résult. P.A.E.	300,00	0,00	0,00
	Charges transférées	1 057 000,00	745 000,00	745 000,00
21561	Service de distribution d'eau	155 000,00	110 000,00	110 000,00
2313	Constructions	217 000,00	240 000,00	240 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	685 000,00	395 000,00	395 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 297 600,00	1 234 300,00	1 234 300,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		15 964 039,66	16 064 000,00	16 064 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	16 064 000,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	28 322,15	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	28 322,15	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	7 582 369,04	11 093 310,00	11 093 310,00
1641	Emprunts en euros	7 582 369,04	11 093 310,00	11 093 310,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		7 610 691,19	11 093 310,00	11 093 310,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 319 545,69	0,00	0,00
1068	Autres réserves	2 319 545,69	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		2 319 545,69	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		9 930 236,88	11 093 310,00	11 093 310,00
021	Virement de la section d'exploitation	2 454 820,96	607 790,00	607 790,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	3 826 600,00	4 362 900,00	4 362 900,00
21315	Bâtiments administratifs	0,00	445 000,00	445 000,00
28031	Frais d'études	36 800,00	167 900,00	167 900,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	99 700,00	101 300,00	101 300,00
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	14 100,00	10 700,00	10 700,00
28153	Installations à caractère spécifique	3 751 100,00	3 638 000,00	3 638 000,00
28188	Autres	-75 100,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		6 281 420,96	4 970 690,00	4 970 690,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		6 281 420,96	4 970 690,00	4 970 690,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		16 211 657,84	16 064 000,00	16 064 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	16 064 000,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					30 180 165,49									
1641 Emprunts en euros (total)					29 907 087,85									
EAU 1	CREDIT AGRICOLE	15/11/2006	01/01/2020	05/02/2020	34 456,95	F	Taux fixe à 4.16 %	4,160	4,160	EUR	A	P	O	A-1
EAU 13	CREDIT AGRICOLE	07/07/2010	01/10/2020	05/11/2020	166 666,80	F	Taux fixe à 3.1 %	3,100	3,140	EUR	T	C	O	A-1
EAU 14	CREDIT AGRICOLE	22/12/2012	01/10/2020	05/12/2020	72 080,65	F	Taux fixe à 3.83 %	3,830	3,890	EUR	T	P	O	A-1
EAU 15	CREDIT AGRICOLE	22/12/2012	01/10/2020	05/12/2020	144 161,72	F	Taux fixe à 3.83 %	3,830	3,890	EUR	T	P	O	A-1
EAU 16	CREDIT AGRICOLE	12/06/2014	01/10/2020	05/12/2020	286 131,33	F	Taux fixe à 3.21 %	3,210	3,250	EUR	T	P	O	A-1
EAU 17	CREDIT AGRICOLE	17/12/2015	01/10/2020	05/01/2021	136 666,73	F	Taux fixe à 1.9 %	1,900	1,910	EUR	T	C	O	A-1
EAU 19	CREDIT AGRICOLE	09/08/2017	01/10/2020	05/09/2021	73 305,95	F	Taux fixe à 1.73 %	1,730	1,730	EUR	A	P	O	A-1
EAU 2	ARKEA	21/12/2015	01/01/2020	30/01/2020	87 684,38	F	Taux fixe à 2.25 %	2,250	2,250	EUR	A	P	O	A-1
EAU 20	CAISSE D'EPARGNE	16/12/2005	01/10/2020	16/12/2020	55 582,93	F	Taux fixe à 3.83 %	3,830	3,830	EUR	A	P	O	A-1
EAU 21	CAISSE D'EPARGNE	18/06/2009	01/10/2020	25/10/2020	207 737,49	V	(Euribor 3M + 1.05)-Floor -1.05 sur Euribor 3M	0,550	0,560	EUR	T	P	O	A-1
EAU 22	CREDIT AGRICOLE	01/10/2010	01/10/2020	05/02/2021	317 947,34	F	Taux fixe à 3.02 %	3,020	3,020	EUR	A	C	O	A-1
EAU 23	CREDIT AGRICOLE	17/10/2012	01/10/2020	05/01/2021	27 000,02	F	Taux fixe à 4.51 %	4,510	4,510	EUR	A	C	O	A-1
EAU 24	CREDIT AGRICOLE	24/12/2013	01/10/2020	05/12/2020	72 000,00	F	Taux fixe à 3.34 %	3,340	3,340	EUR	A	C	O	A-1
EAU 25	CREDIT MUTUEL	28/08/2018	01/10/2020	30/10/2020	682 423,87	F	Taux fixe à 1.72 %	1,720	1,730	EUR	T	P	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
EAU 26	CREDIT MUTUEL	09/01/2020	01/10/2020	30/12/2020	761 380,23	F	Taux fixe à 0.49 %	0,490	0,490	EUR	T	P	O	A-1
EAU 27	SFIL CAFFIL	11/07/2018	01/10/2020	01/11/2020	3 877 551,20	F	Taux fixe à 5.27 %	5,270	5,460	EUR	T	C	O	A-1
EAU 28	CREDIT AGRICOLE	09/06/2006	31/08/2021	05/03/2022	197 475,28	F	Taux fixe à 4.3 %	4,300	4,300	EUR	A	P	O	A-1
EAU 3	CREDIT AGRICOLE	20/07/2016	01/01/2020	05/02/2020	75 727,50	F	Taux fixe à 1.65 %	1,650	1,660	EUR	T	C	O	A-1
EAU 30	CREDIT AGRICOLE	22/12/2010	31/08/2021	05/03/2022	152 244,04	F	Taux fixe à 3.1 %	3,100	3,100	EUR	A	P	O	A-1
EAU 31	CREDIT MUTUEL	28/05/2015	31/08/2021	30/07/2022	369 317,01	F	Taux fixe à 1.91 %	1,910	1,910	EUR	A	P	O	A-1
EAU 32	CREDIT AGRICOLE	02/08/2016	31/08/2021	05/10/2021	343 125,00	F	Taux fixe à 1.52 %	1,520	1,530	EUR	T	C	O	A-1
EAU 33	CREDIT MUTUEL	17/08/2017	31/08/2021	30/09/2021	434 502,52	F	Taux fixe à 1.56 %	1,560	1,560	EUR	A	P	O	A-1
EAU 34	CREDIT MUTUEL	04/12/2017	31/08/2021	30/10/2021	323 000,00	F	Taux fixe à 1.49 %	1,490	1,490	EUR	A	C	O	A-1
EAU 35	SFIL CAFFIL	10/01/2020	31/08/2021	01/09/2021	482 978,19	F	Taux fixe à 1.36 %	1,360	1,370	EUR	T	P	O	A-1
EAU 36	CREDIT MUTUEL	03/03/2021	31/08/2021	30/09/2021	1 188 669,88	F	Taux fixe à 0.46 %	0,460	0,460	EUR	T	P	O	A-1
EAU 37	CREDIT FONCIER DE FRANCE	07/12/2021	31/05/2022	31/08/2022	5 700 000,00	V	(Euribor 3M + 0.53)-Floor -0.53 sur Euribor 3M	0,160	0,160	EUR	T	C	O	A-1
EAU 38	Agence France Locale	27/12/2023	29/12/2023	20/03/2024	5 500 000,00	V	(Euribor 3M + 1.17)-Floor 0 sur Euribor 3M	5,100	5,270	EUR	T	C	O	A-1
EAU 39	Agence France Locale	09/12/2024	30/12/2024	20/03/2025	5 150 000,00	V	(Euribor 3M + 1.28)-Floor 0 sur Euribor 3M	4,000	4,120	EUR	T	C	O	A-1
EAU 4	SFIL CAFFIL	17/12/2018	01/01/2020	02/01/2020	85 500,00	F	Taux fixe à 1.41 %	1,410	1,420	EUR	T	C	O	A-1
EAU 5	CREDIT AGRICOLE	12/08/2010	01/01/2020	05/01/2020	123 312,55	F	Taux fixe à 3.12 %	3,120	3,160	EUR	M	P	O	A-1
EAU 6	ARKEA	17/12/2018	01/01/2020	30/03/2020	680 124,95	V	(Euribor 3M + 0.45)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,450	0,460	EUR	T	P	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
EAU 7	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/12/2015	01/01/2020	02/01/2020	760 000,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0.75)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,500	1,520	EUR	A	C	O	A-1
EAU 8	CREDIT AGRICOLE	08/12/2016	01/01/2020	05/03/2020	719 999,96	V	(Moyenne Euribor 3M + 0.77)-Floor -0.77 sur Moyenne Euribor 3M	0,360	0,360	EUR	T	C	O	A-1
EAU 9	CREDIT AGRICOLE	13/05/2016	01/01/2020	05/03/2020	618 333,38	V	(Moyenne Euribor 3M + 1.01)-Floor -1.01 sur Moyenne Euribor 3M	0,600	0,600	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					273 077,64									
EAU 29	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	21/01/2008	31/08/2021	01/04/2022	273 077,64	F	Taux fixe à 4.88 %	4,880	4,880	EUR	X	X	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					30 180 165,49									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		26 547 723,38					1 219 231,21	869 084,13	0,00	95 186,84
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		26 401 442,71					1 172 774,93	861 945,63	0,00	91 546,80
EAU 1	N	0,00	A-1	10 866,99	1,09	F	Taux fixe à 4.16 %	4,160	5 322,78	452,07	0,00	208,22
EAU 13	N	0,00	A-1	25 000,19	0,59	F	Taux fixe à 3.1 %	3,140	25 000,19	387,50	0,00	0,00
EAU 14	N	0,00	A-1	32 257,68	2,93	F	Taux fixe à 3.83 %	3,890	10 345,49	1 088,07	0,00	58,28
EAU 15	N	0,00	A-1	64 516,04	2,93	F	Taux fixe à 3.83 %	3,890	20 690,93	2 176,15	0,00	116,56
EAU 16	N	0,00	A-1	210 702,28	9,43	F	Taux fixe à 3.21 %	3,250	19 287,81	6 532,91	0,00	426,69
EAU 17	N	0,00	A-1	83 333,45	6,01	F	Taux fixe à 1.9 %	1,910	13 333,32	1 488,33	0,00	314,03
EAU 19	N	0,00	A-1	57 928,66	12,68	F	Taux fixe à 1.73 %	1,730	4 012,01	1 002,17	0,00	297,97
EAU 2	N	0,00	A-1	65 240,31	11,08	F	Taux fixe à 2.25 %	2,250	4 796,30	1 467,91	0,00	1 246,66
EAU 20	N	0,00	A-1	33 138,98	5,96	F	Taux fixe à 3.83 %	3,830	5 017,47	1 269,22	0,00	41,89
EAU 21	N	0,00	A-1	117 718,76	4,82	V	(Euribor 3M + 1.05)-Floor -1.05 sur Euribor 3M	4,250	22 480,97	3 978,92	0,00	539,82
EAU 22	N	0,00	A-1	190 768,38	5,09	F	Taux fixe à 3.02 %	3,020	31 794,74	5 761,21	0,00	4 334,24
EAU 23	N	0,00	A-1	11 571,46	2,01	F	Taux fixe à 4.51 %	4,510	3 857,14	521,87	0,00	343,09
EAU 24	N	0,00	A-1	32 000,00	3,93	F	Taux fixe à 3.34 %	3,340	8 000,00	1 068,80	0,00	55,67

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
EAU 25	N	0,00	A-1	575 735,69	18,58	F	Taux fixe à 1.72 %	1,730	26 254,45	9 733,91	0,00	1 575,18
EAU 26	N	0,00	A-1	539 835,29	10,00	F	Taux fixe à 0.49 %	0,490	52 801,72	2 548,28	0,00	0,00
EAU 27	N	0,00	A-1	3 443 877,80	33,58	F	Taux fixe à 5.27 %	5,460	102 040,80	181 962,89	0,00	29 352,47
EAU 28	N	0,00	A-1	84 009,05	1,18	F	Taux fixe à 4.3 %	4,300	41 120,41	3 612,39	0,00	1 511,23
EAU 3	N	0,00	A-1	53 777,50	12,09	F	Taux fixe à 1.65 %	1,660	4 390,00	860,16	0,00	124,50
EAU 30	N	0,00	A-1	39 821,24	0,18	F	Taux fixe à 3.1 %	3,100	39 821,24	1 234,46	0,00	0,00
EAU 31	N	0,00	A-1	298 197,33	10,58	F	Taux fixe à 1.91 %	1,910	24 617,86	5 695,57	0,00	2 177,24
EAU 32	N	0,00	A-1	270 000,00	11,76	F	Taux fixe à 1.52 %	1,530	22 500,00	3 975,75	0,00	888,25
EAU 33	N	0,00	A-1	342 304,18	12,75	F	Taux fixe à 1.56 %	1,560	23 955,47	5 339,95	0,00	1 241,56
EAU 34	N	0,00	A-1	247 000,00	12,83	F	Taux fixe à 1.49 %	1,490	19 000,00	3 680,30	0,00	566,20
EAU 35	N	0,00	A-1	433 751,19	25,17	F	Taux fixe à 1.36 %	1,370	14 499,89	5 825,27	0,00	459,31
EAU 36	N	0,00	A-1	1 028 673,26	21,25	F	Taux fixe à 0.46 %	0,460	46 188,18	4 652,30	0,00	0,00
EAU 37	N	0,00	A-1	5 225 000,00	27,42	V	(Euribor 3M + 0.53)-Floor -0.53 sur Euribor 3M	3,570	190 000,00	153 832,86	0,00	10 899,94
EAU 38	N	0,00	A-1	5 362 500,00	38,97	V	(Euribor 3M + 1.17)-Floor 0 sur Euribor 3M	4,140	137 500,00	190 872,68	0,00	4 115,37
EAU 39	N	0,00	A-1	5 150 000,00	39,97	V	(Euribor 3M + 1.28)-Floor 0 sur Euribor 3M	4,120	128 750,00	181 592,56	0,00	4 092,97
EAU 4	N	0,00	A-1	55 500,00	9,00	F	Taux fixe à 1.41 %	1,420	6 000,00	750,83	0,00	172,55
EAU 5	N	0,00	A-1	22 186,19	0,93	F	Taux fixe à 3.12 %	3,160	22 186,19	376,74	0,00	0,00
EAU 6	N	0,00	A-1	545 897,47	19,25	V	(Euribor 3M + 0.45)-Floor 0 sur Euribor 3M	3,220	27 209,57	14 939,27	0,00	35,01

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
EAU 7	N	0,00	A-1	660 000,00	32,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0.75)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	3,810	20 000,00	25 162,50	0,00	24 266,66
EAU 8	N	0,00	A-1	586 666,56	21,93	V	(Moyenne Euribor 3M + 0.77)-Floor -0.77 sur Moyenne Euribor 3M	4,270	26 666,68	20 432,68	0,00	1 085,39
EAU 9	N	0,00	A-1	501 666,78	21,43	V	(Moyenne Euribor 3M + 1.01)-Floor -1.01 sur Moyenne Euribor 3M	4,240	23 333,32	17 669,15	0,00	999,85
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		146 280,67					46 456,28	7 138,50	0,00	3 640,04
EAU 29	N	0,00	A-1	146 280,67	2,25	F	Taux fixe à 4.88 %	4,880	46 456,28	7 138,50	0,00	3 640,04
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		26 547 723,38					1 219 231,21	869 084,13	0,00	95 186,84

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	35	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,97	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	26 547 723,38	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1250.00 €	2017-01-31

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	FRAIS D'ETUDES	5	31/01/2017
L	FRAIS INSERTION	5	31/01/2017
L	LOGICIELS (extensions ou mise à jour)	2	31/01/2017
L	LOGICIELS 3 ANS	3	31/01/2017
L	LOGICIELS 4 ANS	4	31/01/2017
L	IMMO INCORPORELLES MIS A DISPO 5 ANS	5	31/01/2017
L	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES 10 ANS	10	31/01/2017
L	2031-FRAIS D'ETUDES	5	31/01/2017
L	IMMO INCORPORELLES MISES A DISPO	5	31/01/2017
L	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0	31/01/2017
L	AGENCEMENTS & AMENAGEMENT TERRAINS NUS	0	31/01/2017
L	CONSTRUCTION AMORTISSABLE PLUS DE 40 ANS	60	31/01/2017
L	INSTAL GEN AMENAG BATIMENT EXPLOITATION	0	31/01/2017
L	INSTAL GEN AMENAG BATIMENTS ADMINISTRATIFS	0	31/01/2017
L	2138-AUTRES CONSTRUCTIONS	10	31/01/2017
L	INSTALL COMPLEX SPECIALISEES	0	31/01/2017
L	INSTAL MAT OUTI TECH - RESEAUX ABDUCTION EAU	50	31/01/2017
L	MATERIEL INDUSTRIEL	0	31/01/2017
L	21561-MATERIEL ROULANT	30	31/01/2017
L	AGENCMT AMENAGMT MAT INDUSTRIEL	0	31/01/2017
L	21721-TERRAINS NUS	5	31/01/2017
L	21754-MATERIEL INDUSTRIEL	5	31/01/2017
L	21757-MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE	2	31/01/2017
L	2181-INSTALL. GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAG. DI	0	31/01/2017
L	AGENCEMENT AUTRES TERRAINS	20	31/01/2017
L	AGENCEMENT TERRAINS NUS 20 ANS	20	31/01/2017
L	AGENCEMENT TERRAINS NUS 30 ANS	30	31/01/2017
L	IMMOBILISATIONS MISES A DISPOSITION D'AUTRES COLL.	0	31/01/2017
L	266-AUTRES FORMES DE PARTICIPATION	0	31/01/2017
L	272-TITRES IMMOBILISES (DROITS DE CREANCES)	0	31/01/2017
L	BATIMENTS 30 ANS	30	31/01/2017
L	BATIMENTS 15 ANS	15	31/01/2017
L	BATIMENTS 20 ANS	20	31/01/2017
L	BATIMENTS CONSTRUCTION NOUVELLES	30	31/01/2017
L	BATIMENTS 55 ANS	55	31/01/2017
L	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	50	31/01/2017
L	DISPO BATIMENT PUBLIC 20 ANS	20	31/01/2017
L	DISPO BATIMENT PUBLIC 30 ANS	30	31/01/2017
L	DISPO BATIMENT PUBLIC 40 ANS	40	31/01/2017
L	DISPO BATIMENT PUBLIC 45 ANS	45	31/01/2017
L	DISPO BATIMENT PUBLIC 50 ANS	50	31/01/2017
L	DISPO AUTRE BATIMENT PUBLIC 7 ANS	7	31/01/2017
L	DISPO AUTRE BATIMENT PUBLIC 30 ANS	30	31/01/2017
L	DISPO AUTRE BATIMENT PUBLIC 35 ANS	35	31/01/2017

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	DISPO AUTRE BATIMENT PUBLIC 40 ANS	40	31/01/2017
L	INSTALLATIONS SPECIFIQUES	30	31/01/2017
L	INSTALLATIONS SPECIFIQUES 5 ANS	5	31/01/2017
L	INSTALLATIONS SPECIFIQUES 10 ANS	10	31/01/2017
L	RESEAUX ASSAINISSEMENT	30	31/01/2017
L	RESEAUX ASSAINISSEMENT 29 ANS	29	31/01/2017
L	RESEAUX ASSAINISSEMENT 30 ANS	30	31/01/2017
L	RESEAUX ASSAINISSEMENT 50 ANS	50	31/01/2017
L	RESEAUX ASSAINISSEMENT 55 ANS	55	31/01/2017
L	RESEAUX ASSAINISSEMENT	20	31/01/2017
L	MATERIEL INDUSTRIEL 10 ANS	10	31/01/2017
L	MATERIEL INDUSTRIEL (SANS MOTORISATION) 5 ANS	5	31/01/2017
L	OUTILLAGE INDUSTRIEL 10 ANS	10	31/01/2017
L	OUTILLAGE INDUSTRIEL 5 ANS	5	31/01/2017
L	OUTILLAGE INDUSTRIEL 8 ANS	8	31/01/2017
L	OUTILLAGE INDUS(PETIT OUTIL. MOTORISES OU NON)	5	31/01/2017
L	SERVICE DISTRIBUTION EAU	45	31/01/2017
L	DISPO RESEAUX ASSAINISSEMENT 50 ANS	50	31/01/2017
L	RESEAUX ASSAINISSEMENT 5 ANS	5	31/01/2017
L	RESEAUX ASSAINISSEMENT 10 ANS	10	31/01/2017
L	RESEAUX ASSAINISSEMENT 20 ANS	20	31/01/2017
L	RESEAUX ASSAINISSEMENT 30 ANS	30	31/01/2017
L	RESEAUX ASSAINISSEMENT 35 ANS	35	31/01/2017
L	RESEAUX ASSAINISSEMENT 40 ANS	40	31/01/2017
L	RESEAUX ASSAINISSEMENT 45 ANS	45	31/01/2017
L	RESEAUX ASSAINISSEMENT 55 ANS	55	31/01/2017
L	RESEAUX ASSAINISSEMENT 60 ANS	60	31/01/2017
L	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU	30	31/01/2017
L	MAT DE TRANSPORT (LEGERS OU UTILITAIRES) 2182 8A	8	31/01/2017
L	GROSSES REPARATIONS MAT TRANSPORT	4	31/01/2017
L	MATERIEL DE BUREAU	5	31/01/2017
L	MATERIEL INFORMATIQUE	5	31/01/2017
L	MOBILIER 10 ANS	10	31/01/2017
L	AUTRES IMMO CORPORELLES (10 ans) 2188	10	31/01/2017
L	SUBV AGENCE DE L EAU 13111 5 ANS	5	31/01/2017
L	SUBV AGENCE DE L EAU 13111 10 ANS	10	31/01/2017
L	SUBV AGENCE DE L EAU 13111 20 ANS	20	31/01/2017
L	SUBV AGENCE DE L EAU 13111 30 ANS	30	31/01/2017
L	SUBV AGENCE DE L EAU 13111 50 ANS	50	31/01/2017
L	SUBV AGENCE DE L EAU 13111 55 ANS	55	31/01/2017
L	SUBV ETAT&ETABLISSEMENTS NATIONNAUX (M49) 30 ANS	30	31/01/2017
L	SUBV ETAT&ETABLISSEMENTS NATIONNAUX (M49) 50 ANS	50	31/01/2017
L	SUBV ETAT&ETABLISSEMENTS NATIONNAUX (M49) 60 ANS	60	31/01/2017
L	SUBV CONSEIL REGIONAL 1312	10	31/01/2017
L	SUBV CONSEIL REGIONAL 1312 (30 ans)	30	31/01/2017
L	SUBV CONSEIL REGIONAL 1312 50 ANS	50	31/01/2017
L	SUBVENTION DEPARTEMENT 30 ANS	30	31/01/2017
L	SUBVENTIONS COMMUNES 30 ANS	30	31/01/2017
L	SUBVENTIONS COMMUNES 50 ANS	50	31/01/2017
L	SUBVENTIONS COMMUNES 60 ANS	60	31/01/2017
L	SUBV GROUPEMENTS COLLECTIVITES 50 ANS	50	31/01/2017
L	SUBV AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS	0	31/01/2017

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	61 000,00		60 809,31	121 809,31	61 000,00	60 809,31
Créances douteuses	61 000,00	01/01/2025	60 809,31	121 809,31	61 000,00	60 809,31
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	61 000,00		60 809,31	121 809,31	61 000,00	60 809,31

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	1 709 300,00	1 709 300,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	4 525 690,00	4 525 690,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	2 816 390,00	2 816 390,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 709 300,00	I 1 709 300,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 220 000,00	1 220 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 220 000,00	1 220 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		489 300,00	489 300,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	489 300,00	489 300,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		4 525 690,00	III 4 525 690,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		4 525 690,00	4 525 690,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	167 900,00	167 900,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	101 300,00	101 300,00
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	10 700,00	10 700,00
28153	Installations à caractère spécifique	3 638 000,00	3 638 000,00
28188	Autres	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	607 790,00	607 790,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT	B1.5

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2022EAUTEP/2022 CONSTR. USINE UNIQ. TEP REMP. 2 USINES LANNION	17 700 544,61	0,00	17 700 544,61	1 248 744,61	269 000,00	16 182 800,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		4,00	0,00	4,00	3,80	0,00	3,80
Adjoint administratif pal 1 cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif pal 2 cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal 2 cl	B	2,00	0,00	2,00	1,80	0,00	1,80
FILIERE TECHNIQUE (c)		7,00	0,00	7,00	8,60	0,00	8,60
Agent de maîtrise principal	C	4,00	0,00	4,00	5,60	0,00	5,60
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal de 1 cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal de 2 cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		14,00	0,00	14,00	0,00	13,00	13,00
Agent de groupe 2 - Eau et as		7,00	0,00	7,00	0,00	3,00	3,00
Agent de groupe 3 - Eau et as		6,00	0,00	6,00	0,00	2,00	2,00
Agent de groupe 4 - Eau et as		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Agent exploitation réseaux		0,00	0,00	0,00	0,00	2,00	2,00
Assistant administratif		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Assistant régisseur accueil		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Electronicien		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Magasinier		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Régisseur		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Terrassier Canalisateur		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		25,00	0,00	25,00	12,40	13,00	25,40

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 132

Nombre de membres présents : 68

Nombre de suffrages exprimés : 79

VOTES :

Pour : 79

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 12/02/2025

Présenté par (1) Gervais EGAULT,

A Lannion le 25/02/2025

(1) Gervais EGAULT,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Lannion, le 25/02/2025

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) Gervais EGAULT, compte tenu de la transmission en préfecture, le 05/03/2025, et de la publication le 05/03/2025

A Lannion, le 05/03/2025

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

BUDGET EAU POTABLE

Nombre de membres en exercice : 85 titulaires – 47 suppléants

Nombre de membres présents : 68...

Procuration(s) : 11....

Nombre de suffrages exprimés : 79.....

VOTE : Pour = 79 Contre = 0 Abstention = 0.....

Date de la convocation : 12 FEV. 2025

Présenté par le Président,
A Lannion, le 25 février 2025.

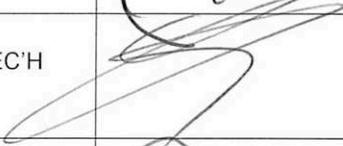
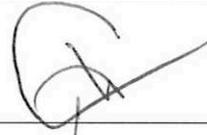
Le Président,

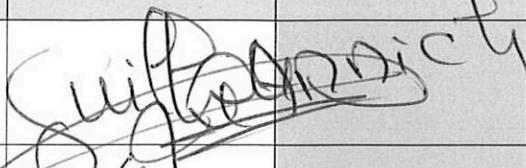
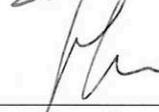
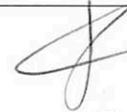
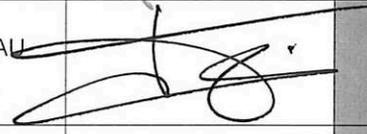
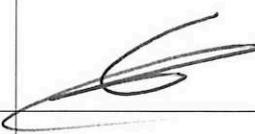
Délibéré par le Conseil de Communauté,
A Lannion, le 25 février 2025.

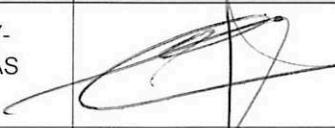
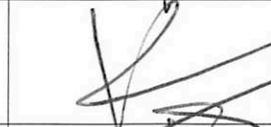
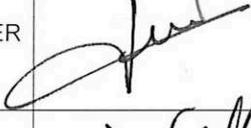
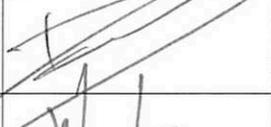


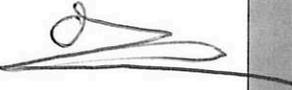
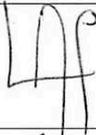
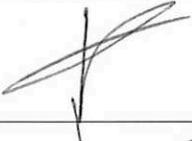
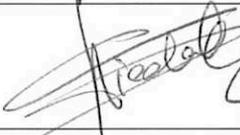
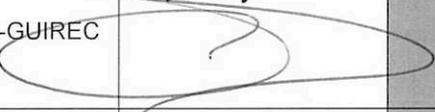
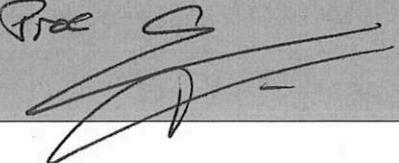
Les membres du Conseil de Communauté,

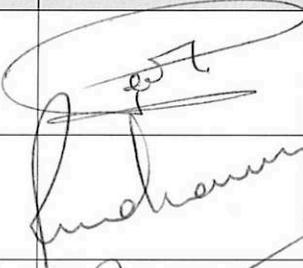
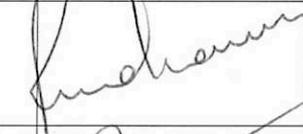
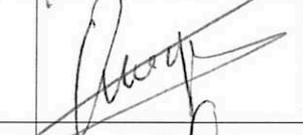
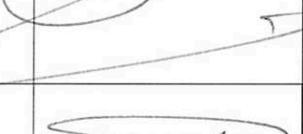
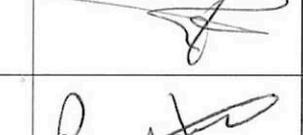
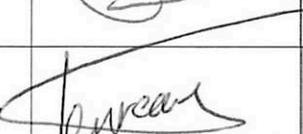
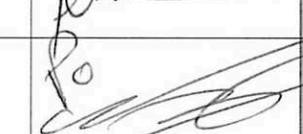
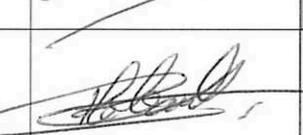
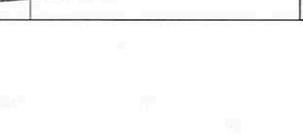
NOM	PRENOM	COMMUNE	SIGNATURE	SUPPLEANT voix délibérative	SIGNATURE
ARHANT	Guirec	TREGUIER		BODIN Marie-Pierre	
AURIAC	Cécile	TREMEL		PETIBON Sandrine	
BARBIER	Françoise	LANNION			
BENECH	Laurence	BERHET		DROUMAGUET Pierre-Yves	
BETOULE	Christophe	PERROS-GUIREC			
BODIOU	Henri	CAOUENNEC-LANVEZEAC		LE PERF Sylvie	
BONNIEC	Carole	LANMERIN		LE HENAFF Jean-Noël	
BOIRON	Bénédicte	TREBEURDEN			
BRAS-DENIS	Annie	PLOUARET		LAFONTAINE Marcel	

NOM	PRENOM	COMMUNE	SIGNATURE	SUPPLEANT voix délibérative	SIGNATURE
CALLAC	Jean-Yves	LANNION			
CAMUS	Sylvain	PLOULEC'H		MORVAN Sonia	
COADIC	Marie-Laure	LA ROCHE-JAUDY			
COCADIN	Romuald	PLUZUNET		LE CORRE Noël	
COENT	André	PLOUZELAMBRE		LE MORVAN Arnaud	
COLIN	Guillaume	LA ROCHE-JAUDY			
CRAVEC	Sylvie	LOUANNEC			
DANGUY-DES-DESERTS	Rosine	PERROS-GUIREC			
DELISLE	Hervé	LANGOAT		BROUDIC Maryvonne	
DROUMAGUET	Jean	MANTALLOT		ANDRE Ismaël	
EGAULT	Gervais	LOUANNEC			
EVEN	Michel	PRAT		LE MORVAN Pascale	
GARZUEL	Alain	LE VIEUX-MARCHE		VILAIN Danièle	
GOURHANT	Brigitte	PLOUBEZRE			
GUELOU	Hervé	PLUFUR		LE CORRE Jean-Yves	

NOM	PRENOM	COMMUNE	SIGNATURE	SUPPLEANT voix délibérative	SIGNATURE
GUILLOU	Marie-Annick	LANNION			
HENRY	Serge	TROGUERY		PASQUIOU Yvan	
HOUSSAIS	Pierre	KERMARIA-SULARD		ROUGNANT Marie Jo	
HOUZET	Olivier	SAINT-QUAY-PERROS		LE DILAVREC Nathalie	
HUE	Carine	LANNION			
HUONNIC	Pierre	PLOUGUIEL		KERVELLEC Françoise	
JEFFROY	Christian	PLESTIN-LES-GREVES			
JORAND	Jean-Claude	PLEUMEUR-BODOU			
KERGOAT	Yann	PLOUMILLIAU			
KERRAIN	Tréfina	LANNION			
KERVAON	Patrice	LANNION			
LATIMIER	Hervé	LANNION			
LE BIHAN	Paul	LANNION			
LE BRAS	Jean-François	TREGROM		LE BOULANGER Danielle	
LE CREURER	Eric	COATASCORN		FRAVAL Philippe	

NOM	PRENOM	COMMUNE	SIGNATURE	SUPPLEANT voix délibérative	SIGNATURE
LE GALL	Jean-François	LOGUIVY- PLOUGRAS		RUBEUS Saïg	
LE GUEZIEC	Patricia	TREDUDER		MORVAN Gildas	
LE HOUEROU	Gilbert	TREDARZEC		MATHECADE Camille	
LE JEUNE	Joël	TREDREZ- LOCQUEMEAU		LEBON Mariannick	
LE MEN	Françoise	LANNION			
LE MOULLEC	Frédéric	PLEUMEUR- GAUTIER		LE TIRANT Christine	
LE ROI	Christian	MINIHY-TREGUIER		GALLAIS Marie- Yvonne	
LE ROLLAND	Yves	COATREVEN		DEMEERSSEMAN Franky	
LEON	Erven	PERROS-GUIREC			
L'HEREEC	Patrick	PLOUNERIN		JACOB Christian	
LOGNONÉ	Jamila	LANMODEZ		TARLET Juliette	
MAHE	Loïc	PLEUBIAN		AMBERT Françoise	
MAINAGE	Jacques	TREBEURDEN			
MAREC	Danielle	LANNION			
MARTIN	Xavier	TREGASTEL		LALEUF Claudie	

NOM	PRENOM	COMMUNE	SIGNATURE	SUPPLEANT voix délibérative	SIGNATURE
MEHEUST	Christian	LANNION			
NEDELLEC	Yves	LANNION			
NICOLAS	Gildas	PLOUBEZRE			
NICOLAS	Sonya	LANNION			
NIHOUARN	Françoise	PLEUMEUR- BODOU			
NOËL	Louis	LANNION			
OFFRET	Maurice	CAVAN		DENIS Catherine	
PARANTHOEN	Henri	LEZARDRIEUX		LE COQ- BERESCHEL Annyvonne	
PEUROU	Yves	TREZENY		RICHARD Alain	
PHILIPPE	Joël	TONQUEDEC		LAMBERT Peggy	
PIEDALLU	Anne- Françoise	PLOUGRESCANT		CLIQUET Grégoire	
PIRIOU	Karine	KERBORS		BEAUVAIS Coralie	
PONCHON	François	SAINT-MICHEL-EN- GREVE		ROPARTZ Christophe	
PONTAILLER	Catherine	PERROS-GUIREC			
PRIGENT	Brigitte	PLESTIN-LES- GREVES			

NOM	PRENOM	COMMUNE	SIGNATURE	SUPPLEANT voix délibérative	SIGNATURE
PRIGENT	François	LANVELLEC		LE JEUNE Annie	
PRUD'HOMM	Denise	PENVENAN			
QUEGUINER	Yannick	TRELEVERN		CARMILLAT Brigitte	
QUENIAT	Jean-Claude	PLOUGRAS		GOASDOUE Nadine	
QUILIN	Gérard	PLOUNEVEZ- MOEDEC		ALLAIN Sonia	
RANNOU	Laurent	QUEMPERVEN		NUSSBAUM Pierre	
ROBERT	Eric	LANNION			
ROBIN	Jacques	ROSPEZ		ABRAHAM Gilberte	
ROGARD	Didier	PLEUDANIEL		POCHAT Isabelle	
ROUSSELOT	Pierrick	PERROS-GUIREC			
SAUVEE	Julie	TREVOU- TREGUIGNEC		BODSON Jean	
SEUREAU	Cédric	LANNION			
TERRIEN	Pierre	PLEUMEUR- BODOU			
THEBAULT	Christophe	CAMLEZ		LE GOFF Rémi	

NOM	PRENOM	COMMUNE	SIGNATURE	SUPPLEANT voix délibérative	SIGNATURE
THERIN	Patrick	PENVENAN			
TURPIN	Sylvie	PLOUMILLIAU			

Certifié exécutoire par le Président

A Lannion, le 25 février 2025.

Le Président,
Gervais EGAULT

